

VENTE AU DEBALLAGE

- Déclaration préalable à une vente au déballage
- Modèle « attestation sur l'honneur de non-participation » pour les participants non professionnels
- Autorisation du propriétaire des lieux.

La déclaration préalable à une vente au déballage doit être retournée dûment remplie dans un délai de 15 jours au minimum avant la date prévue de la manifestation au service réglementation de la ville d'Albi par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé au maire de la commune dans laquelle l'opération de vente est prévue. (décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 art R 310-8).

→ Un justificatif de l'identité du déclarant (photocopie de la carte d'identité recto verso de l'organisateur), **un plan précisant la superficie utilisée** avec le nombre d'emplacements attribués et une autorisation du propriétaire des lieux doivent être joints à chaque dossier.

→ **Un registre** tenu à l'occasion de toute manifestation ouverte à des non-professionnels devra comporter pour ceux-ci la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. Chaque registre (cahier sans spirale) doit être côté et paraphé par le maire dix jours avant la manifestation et transmis impérativement sous huit jours après la manifestation.

Déclaration préalable à une vente au déballage

Art 2 de l'arrêté du 9 janvier 2009 : « la déclaration est accompagnée d'un justificatif de l'identité du déclarant »

1- Déclarant

Nom, prénoms :

Pour les personnes morales,

Dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire :

N° SIRET :

Adresse : n°..... Voie :

Code Postal :Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

adresse e-mail :

2 – Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves.....occasion.....

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R.310-8 du code de commerce concernant les ventes au déballage de fruits et légumes frais effectuées en période de crise conjoncturelle ou en prévision de celle-ci :

Date de début de la vente :Date de fin de la vente :

Durée de la vente (en jours) :

Un registre tenu à l'occasion de toute manifestation ouverte à des non-professionnels devra comporter, pour ceux-ci, la mention de la remise d'une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

3 – Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration (nom, prénom) :

certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L 310-2, R 310-8 et R 310-9 du Code de Commerce.

Date et signature

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du Code Pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L 310-5 du code de commerce).

4 – Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée :

N° d'enregistrement

Recommandé avec demande d'avis de réception

Remise contre récépissé

Observations :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON-PARTICIPATION
(une fiche par exposant)

Je soussigné : (nom, prénom)

date et lieu de naissance :

document d'identité

carte d'identité ou passeport (à préciser) :

numéro : date de validité :

demeurant à :

Vide-grenier du : (date et lieu)

Atteste sur l'honneur de ma non-participation à plus d'une autre manifestation de même nature au cours de l'année civile en cours.

Fait à,
date et signature,

AUTORISATION POUR OCCUPATION DU LIEU DE LA VENTE
-pour toute déclaration préalable à une vente au déballage-

DECLARANT
(à remplir par l'autorité gestionnaire des lieux)

Nom, prénom :

Qualité :

Nom de l'établissement :

Téléphone :

Adresse : n°

Voie :

Complément d'adresse :

Code Postal :

Localité :

Caractéristiques du lieu de la vente :

Adresse précise du lieu de vente :

Superficie (**joindre un plan**) :

Nom et adresse de l'organisateur :

Date et heure de début de la vente :

Date et heure de fin de la vente :

Durée de la vente :

Nature des marchandises :

BON POUR ACCORD
(merci d'apposer la mention « Bon pour accord » le cachet la date et la signature)